



Gravure, réalisée vers 1820, représentant les activités de pêche française sur les côtes de Terre-Neuve.

Le French Shore ou la côte française de Terre-Neuve

Par Nelson Cazeils

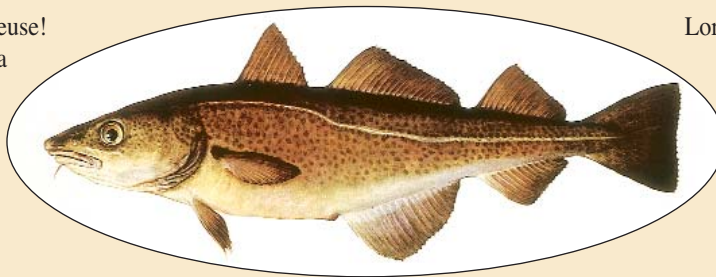
À partir du tout début du XVI^e siècle et pendant quatre siècles, d'innombrables équipages de voiliers français ont fréquenté les côtes de Terre-Neuve pour pêcher et y faire sécher la morue. Et ce n'est qu'en 1904 que la France abandonna un droit exclusif de pêche sur une partie importante du littoral de l'île – le *French Shore* –, lequel avait été reconnu par le traité d'Utrecht de 1713.

Lors de sa première expédition, Jacques Cartier atteint le cap de «Bonne Viste» à Terre-Neuve le 10 mai 1534. Il avait quitté Saint-Malo le 20 avril, soit vingt jours plus tôt. Une traversée record de l'Atlantique qui laisse supposer que le navigateur malouin ou ses pilotes avaient fait des voyages antérieurs dans cette région. Les pêcheurs bretons, basques et normands connaissaient depuis les

premières années du XVI^e siècle les «Terres neuves» et leurs eaux froides dans lesquelles foisonnait la morue. Ce poisson a été jusque dans les années 1970 l'un des plus consommés. Pendant la Renaissance, la demande en morue était déjà très forte, d'autant que le nombre de jours d'abstinence et de maigre dans les pays catholiques pouvait alors atteindre cent soixante-six dans une année. La

morue pèse en moyenne de 2 à 4 kilos, mais autrefois, lorsqu'elle abondait, certains spécimens pouvaient dépasser 1,80 mètre pour un poids de 100 kilos! En voyant sur l'étal du poissonnier ce poisson plat en forme de triangle isocèle, étêté et sans arêtes, blanchâtre sur une face et grisâtre sur l'autre, comment l'acheteur pouvait-il deviner que la morue est un poisson au corps puissant et allongé,

parfois ventru, à la tête volumineuse! Pour alimenter les marchés de la France, de l'Europe du Sud, du Levant, des Antilles et jusqu'à ceux de l'île de la Réunion, une migration de milliers de matelots se produisait chaque année en temps de paix entre les ports européens et les eaux terre-neuviennes.



À Terre-Neuve, la morue était «le poisson». Toute autre espèce était appelée «faux poisson». Peinture d'après nature par Eugène Klimoff.

Deux principales techniques de pêche étaient utilisées: la pêche errante, ou à la morue verte, et la pêche sédentaire, ou à la morue sèche. La première méthode s'effectuait en haute mer sur d'immenses plateaux sous-marins appelés les Bancs, dont le fameux Grand Banc, de 40 à 100 mètres de fond, situé à l'ouest et au sud-ouest de Terre-Neuve. Une fois arrivé sur les lieux de pêche, le morutier rempli de sel était «banqué», il se laissait dériver le jour, travers au vent, alors que les matelots pêchaient depuis le navire à l'aide de lignes. Les morues capturées étaient vidées et salées à bord. À partir de la fin du XVIII^e siècle, les hommes employèrent des chaloupes, puis des doris, pour pêcher la morue, toujours à la ligne (palangre ou corde), à proximité du voilier au mouillage sur les Bancs.

La seconde technique, la pêche sédentaire, était pratiquée par les pêcheurs français sur le *French Shore* de Terre-Neuve. Les morues pêchées, une fois préparées, étaient séchées à terre. La méthode de déshydratation était très efficace. Les morues sèches pouvaient résister à la chaleur et se conserver pendant deux ou trois ans contre une année pour la morue verte qui était simplement salée et mise en saumure. Les morues étaient séchées sur des graves, étendues de rivage plus ou moins importantes, couvertes de gros cailloux ou de galets, ou sur des vignots, séchoirs construits avec des branchages d'aune ou

de sapin, disposées en forme de claie.

Les hommes chargés des opérations de séchage étaient souvent des adolescents de douze à seize ans, surveillés par un maître de grave. Ces jeunes gens, appelés graviers, devaient nettoyer la grave et étendre chaque jour les morues en veillant à ce que le soleil ne soit pas trop ardent ou, au contraire, à ce que la pluie ne détériore pas leur chair. Un séchage complet pouvait durer trois ou quatre mois. Les morues pêchées à la fin de la campagne étaient seulement salées.

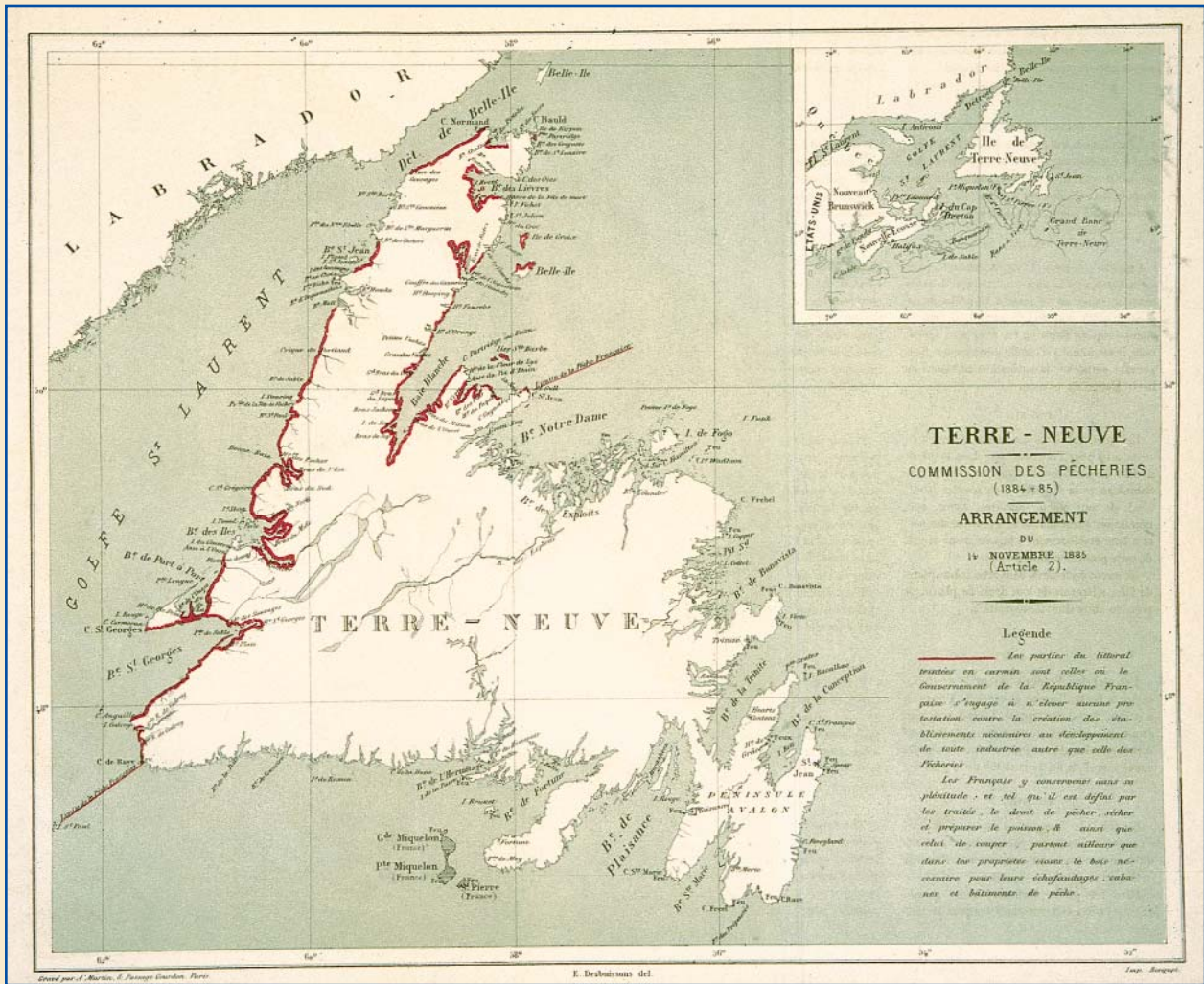
Avant d'être étendus, la chair au-dessus, sur les galets ou les vignots, les poissons étaient étêtés, vidés, tranchés et ouverts à plat dans une sorte de hangar. Chaque équipage des morutiers était partagé en deux groupes: les pêcheurs et les hommes qui préparaient et faisaient sécher la morue à terre.

Lorsqu'un navire arrivait de France et mouillait dans un havre abrité, proche d'un banc riche en morue, les hommes s'établissaient pour toute la saison. Ils construisaient un chaufaud ou échaffaud, sorte de jetée en bois construite sur pilotis qui s'avancait suffisamment dans l'eau pour permettre aux chaloupes des pêcheurs d'accoster à toute heure de la marée afin d'y décharger les morues. Dans le prolongement de cette jetée, l'équipage bâtissait un hangar pour la préparation des morues et, à proximité du chaufaud, il construisait des magasins, des ateliers, une cuisine, un four et aussi les habitations des officiers, assez confortables, et de simples cabanes en planches pour les matelots et les graviers. Durant toute la campagne, chaque jour dès 3 ou 4 heures du matin, des chaloupes avec trois hommes à bord partaient pêcher la morue à la ligne. Les plus gros navires pouvaient employer vingt chaloupes.

Les meilleurs havres, proches des endroits poissonneux et qui offraient des sites propices au séchage, étaient très convoités. Au début du printemps, une véritable course s'opérait entre les morutiers pour arriver les premiers, notamment dans la zone du Petit-Nord, située au nord-est de Terre-Neuve. Malgré une navigation au milieu des glaces flottantes – la débacle ne se produit que vers le mois d'avril –, le danger n'arrêtait pas les marins les plus téméraires et les échauffourées entre équipages se multipliaient. À la suite de ces incidents, le Parlement de Bretagne promulgua en 1640 un arrêt afin d'éviter ces heurts souvent violents. Selon ce texte, le capitaine du premier navire qui jetait l'ancre dans le havre du Petit-Maître, à l'est de la péninsule du nord de l'île, et



Le chaufaud, sorte de quai de débarquement, à droite, les graves où l'on fait sécher le poisson.



Le littoral de la pêche française à Terre-Neuve en 1884.

«Les parties du littoral teintées en carmin sont celles où le gouvernement de la République Française s'engage à n'élever aucune protestation contre la création des établissements nécessaires au développement de toute industrie autre que celle des Pêcheries.

Les Français y conservent dans sa plénitude, et tel qu'il est défini par les traités, le droit de pêcher, sécher et préparer le poisson, ainsi que celui de couper, partout ailleurs que dans les propriétés closes, le bois nécessaire pour leurs échafaudages, cabanes et bâtiments de pêche.»

qui envoyait un homme porter une affiche signalant son arrivée à l'Échafaud du Croc, devenait amiral de pêche. Celui-ci choisissait le meilleur emplacement de la région et devait arbitrer les discussions entre équipages. Au fur et à mesure de leur arrivée, les autres voiliers français – en majorité Bretons et Granvillais – devaient se rendre au Croc et indiquer sur l'affiche plantée sur un mât, parmi les graves encore disponibles, celles qu'ils préféraient. L'Ordonnance de la Marine de Colbert régularisa en 1681 ce règlement. Tous les capitaines venant pêcher au Petit-Nord devaient ainsi s'enregistrer dès leur arrivée sur un tableau à l'Échafaud du Croc.

Quant aux Basques de France, ils préféraient s'installer dans la région de Plaisance au sud-est de Terre-Neuve et dans

les havres situés à l'ouest de la Péninsule Nord: Ferrol, Portochoa (Port au Choix) et Ingornachoa (Port Saunders).

Lors de la signature du traité d'Utrecht en 1713 qui mit fin à la guerre de Succession d'Espagne, la France dut céder à l'Angleterre

le territoire de la baie d'Hudson, l'Acadie, les îles de Saint-Pierre et Miquelon et sa colonie de Terre-Neuve avec sa capitale Plaisance. Elle obtint toutefois pour ses armateurs le droit de continuer de pêcher et de faire sécher le poisson à terre sur une partie importante de

LES FRANCOPHONES DU FRENCH SHORE

À la fin du XVIII^e siècle, des familles acadiennes quittent l'île du Cap Breton (anciennement île Royale) pour s'installer dans la baie Saint-Georges, alors déserte, sur le *French Shore*, à l'ouest de l'île. Cette région est fréquentée dès le printemps par les pêcheurs français. Au milieu du XIX^e siècle, d'autres Acadiens fuient les brimades et la misère qu'ils subissent aux îles de la Madeleine et s'expatrient sur cette côte occidentale de Terre-Neuve. Des matelots bretons ou normands resteront dans la région à l'issue des campagnes de pêche et se mêleront à ces familles acadiennes. En 2006, on retrouve trois communautés francophones dans la péninsule de Port-au-Port : Cap Saint-Georges, La Grand'Terre et L'Anse-à-Canards.

VISITES SUGGÉRÉES



- Installé à Conche, le Centre d'interprétation du *French Shore* présente les sites fréquentés par les pêcheurs français depuis le début du XVI^e siècle sur la côte nord-est de la péninsule nord de Terre-Neuve: Conche, Croc (ou Croque), Saint-Julien, etc. Ouvert toute l'année.
www.frenchshore.com/fr/attractionsanintriguinghistory.htm
- Croque ou Croc, longtemps point de convergence obligé des morutiers bretons et normands qui arrivaient de France. Le long de cette petite ria, on peut voir une rangée de quais et de hangars colorés traditionnels, un cimetière naval français datant du XVIII^e siècle et, après une courte balade sur une promenade en bois, on peut découvrir le site patrimonial Épine Cadoret avec de mystérieuses gravures réalisées dans la pierre par des marins français.

- Villages fantômes du *French Shore* avec des excursions possibles en bateau à l'île de Groix (Grey Island), notamment. À partir de Conche (se renseigner sur place).
- Corner Brook Museum, 2, West Street, exposition sur l'histoire, la culture et la pêche locale, tél.: (709) 634-2518.
www.cornerbrookmuseum.com/contact.htm
- Le Parc national du Gros Morne, site du patrimoine mondial depuis 1987, espace d'une beauté grandiose avec des montagnes sauvages, un grand fjord d'eau douce bordé d'immenses falaises, des chutes, des îlots, des plages et les villages de pêcheurs. Accessible toute l'année.
- Gulf Museum de Port-aux-Basques, exposition sur l'histoire locale, ouvert tous les jours de juillet à septembre, sur réservations hors saison, 118, Main Street. Tél: (709) 695-7560.
- L'Anse aux Meadows: vestiges archéologiques d'une occupation viking (à partir de l'an 985), classés par l'UNESCO depuis 1976 comme site du patrimoine mondial. Reconstitution de trois maisons en bois et en gazon avec exposition sur le mode de vie de ces Scandinaves et présentation d'objets vikings. Ouvert du 1^{er} juin au 9 octobre.

Ministère du Tourisme Newfoundland et Labrador: 1 800 563-6553
www.newfoundlandandlabradortourism.com/home_fr.zap
 Site touristique officiel d'Ingornachois: www.ingornachois.ca/
 Tourisme, culture et loisirs de Terre-Neuve: www.tcr.gov.nl.ca/tcr/
 Société Historique du French Shore:
www.frenchshore.com/fr/welcome.htm

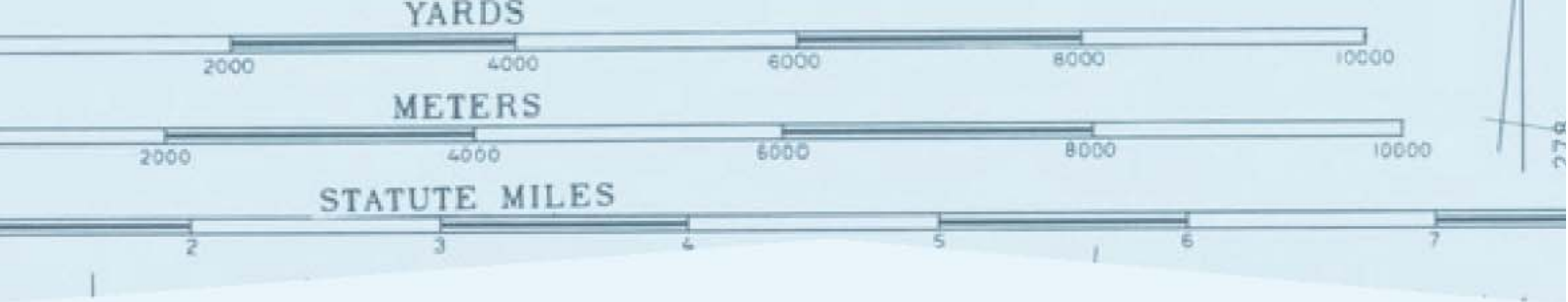
la côte de Terre-Neuve, allant du cap Bonavista, à l'est, jusqu'à la pointe Riche sur la côte ouest en passant par le nord de l'île. Les Français ne pouvaient toutefois s'installer que pendant la saison de pêche – printemps et été – sur ce rivage, nommé le *French Shore* ou le *Treaty Shore*. Cinquante ans plus tard, après les défaites de la guerre de Sept Ans, la France perdit définitivement l'île Royale (Cap-Breton), l'île Saint-Jean (Prince-Édouard), le Canada, le bassin des Grands Lacs et la rive gauche du Mississipi. Elle tint cependant à récupérer l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon qui, jusque dans les années 1970, sera la principale base de pêche à la morue pour les Français, et également à conserver ses droits sur le *French Shore*. La morue avait alors une très grande importance économique, bien plus que les fourrures du Canada... En 1783, le traité de Versailles changea les limites du *French Shore*. La France perdit ses droits de pêche à l'est de Terre-Neuve, dans les baies de Bonavista et

de Notre-Dame, occupées de plus en plus par des pêcheurs britanniques, mais, en con-

trepartie, elle vit ses droits s'étendre sur toute la côte ouest de Terre-Neuve, jusqu'au cap



Cimetière des pêcheurs français au Croc, au nord de Terre-Neuve.



Qui a dit que le no man's land devait être sur la terre?

La majeure partie de notre planète est composée d'eau, comme notre corps d'ailleurs. On peut y voir un message – sauter à pieds joints dans H₂O. Figawi est la seule véritable chaussure dans le monde conçue pour les sports nautiques, faite pour résister à la torsion et procurer de l'adhérence sur les surfaces glissantes. Parfaitement adaptée à toutes les embarcations, sur les océans, les lacs et les rivières, au plus chaud d'une régates ou au plus fort d'un coup de vent, vous pouvez compter sur elle. Elle vous rappelle que vous êtes né pour aimer l'eau. Et pour vous mouiller.

SPERRYTOPSIDER.COM



Figawi Zip

SPERRY 
TOP-SIDER

MOUILLEZ-VOUS



Raye ou Ray (près de Port-aux-Basques), rivage où les Anglais étaient encore absents.

À partir de 1821, l'attribution des graves de la région du Croc s'effectua par un tirage au sort organisé en Bretagne. À cette époque, plus de 9 000 pêcheurs français (Bretons, Granvillais, Basques...) venaient chaque année sur le *French Shore*. Les équipages abandonnaient à la fin de la saison leurs échafauds et autres installations sur le rivage et confiaient leur garde à des insulaires, souvent d'origine irlandaise.

Tout au long du XX^e siècle, la pêche française sédentaire déclina et, en 1904, on ne comptait plus que six navires montés par moins de 400 pêcheurs saisonniers. Cette année-là, la France abandonna la plupart de ses droits sur le *French Shore*. En 1908, le **Président**, un morutier malouin, vint pour la dernière fois pêcher au havre du Croc, quatre siècles après l'arrivée des premiers voiliers bretons aux Terres neuves. La France

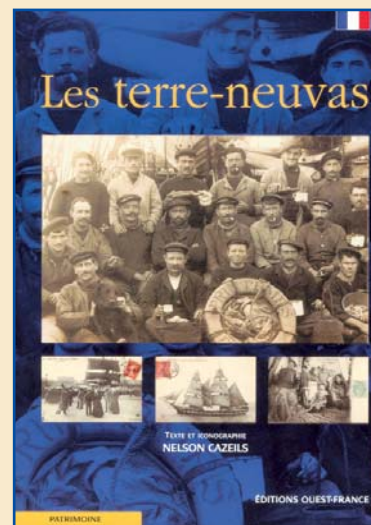
métropolitaine continua toutefois de pêcher la morue sur les grands bancs et Saint-Pierre devint le port de ravitaillement des chalutiers venus de Saint-Malo, Fécamp ou

de Bordeaux. Aujourd'hui, l'archipel de Saint-Pierre et Miquelon est le dernier territoire resté français en Amérique septentrionale.

À LIRE

Nelson Cazeils vit à Montréal. Il est auteur et collectionneur et a déjà publié plusieurs ouvrages sur l'histoire de la pêche et de la vie maritime.

- Nelson Cazeils, *Les terre-neuvas*, Éditions Ouest-France.
- Nelson Cazeils, *Cinq siècles de pêche à la morue*, Éditions Ouest-France.
- Ronald Rompkey, *Terre-Neuve, Anthologie des voyageurs français, 1814-1914*, Presses universitaires de Rennes.



Nous ne vendons pas cette pièce... nous l'assurons!

En exclusivité
La police
12/18/24 mois
& versements
12/18/24 mois

PROGRAMME D'ASSURANCE
Global Nautik

LUSSIER
 Cabinet d'assurances
 et services financiers inc.

1-877-320-BATO (2286)
www.globalnautik.com

ROYAL & SUNALLIANCE
 ASSURANCE CHUBB
 L'UNION CANADIENNE